

DSPOM : LES OUBLIÉS DES OUBLIÉS !

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 30 octobre 2026

On ne peut fragiliser les fondations de la DSPOM sans ébranler tout l'édifice pénitentiaire ultramarin.

L'UFAP UNSa justice dénonce depuis des années les inégalités de moyens subies par les établissements et services pénitentiaires ultramarins. Mais l'oubli frappe aussi ceux qui les pilotent. Installée dans l'Hexagone, la DSPOM accompagne nos territoires, gère leurs besoins et soutient les missions du quotidien. Quand ce moteur est affaibli, les conséquences se retrouvent tôt ou tard sur le terrain.

Nous avons déjà alerté sur son sous-dimensionnement. Depuis, qu'a-t-on corrigé ? **Les vacances de postes persistent, tous services et corps confondus.** Les recrutements ne suivent pas et l'on va jusqu'à ne pas renouveler certains contrats faute de budget.

LE PCSE : CINQ POSTES MANQUANTS ET UNE ALERTE QUI DURE

Environ 1 340 mesures actives. 6 agents en poste pour onze prévus à l'organigramme. Un seul agent la nuit. Le pôle centralisateur de surveillance électronique assure une mission de sécurité **24 heures sur 24, 7 jours sur 7**, au rythme des fuseaux horaires ultramarins. Aujourd'hui, un seul agent assure le service de jour, un seul celui de nuit, avec les alarmes, l'isolement et la charge mentale que cela suppose. Et lors de la dernière CAP de mobilité des surveillants, brigadiers-chefs et majors de la filière « expertise » pour le second semestre 2026, **aucun poste n'a été attribué au pôle.** Comment garantir durablement la continuité du service avec une telle fragilité ?

Que personne ne nous propose de prendre des postes aux établissements, aux SPIP ou aux autres services pour combler les trous de la DSPOM. **Déshabiller Pierre pour habiller Paul ne crée pas un seul emploi !** Les territoires manquent déjà de personnels, leur direction aussi. **C'est à la DAP d'abonder l'enveloppe de postes de la DSPOM, et non à l'Outre-mer de devoir composer, une fois de plus, avec des effectifs déjà insuffisants.**

L'UFAP UNSa JUSTICE EXIGE :

- Le comblement des postes vacants et des moyens nouveaux pour tous les services et tous les corps, sans redéploiement au détriment des territoires.
- Le renforcement durable du PCSE, avec au moins deux agents en permanence, y compris la nuit, et des mesures de prévention de l'isolement et des risques psychosociaux.
- Une politique de recrutement et de fidélisation, assortie d'engagements écrits de la DAP et de la DSPOM et d'un calendrier précis.

**L'OUTRE-MER N'A PAS BESOIN D'UNE PÉNURIE MIEUX RÉPARTIE.
IL A BESOIN DE POSTES SUPPLÉMENTAIRES.**

Alexandre VISSOUVANADIN
Secrétaire National